



Maîtrise en droit

RENSEIGNEMENTS

Campus principal

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62512 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

maîtrise.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Maître en droit, LL. M.

Le programme de maîtrise en droit comporte deux cheminements :

- le cheminement de type recherche;
- le cheminement de type cours en common law et droit transnational;

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre l'acquisition de connaissances liées à la formation antérieure;
- de devenir apte à contribuer à la résolution de problèmes juridiques au sein d'équipes multidisciplinaires.

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de circonscrire (définir, formuler et justifier) une problématique en droit comme sujet d'un projet de recherche permettant d'acquérir une formation approfondie dans un domaine particulier du droit;
- d'analyser des problématiques en droit de manière à prendre en compte de multiples dimensions touchant plus d'un domaine du droit ou d'autres disciplines que le droit;
- d'utiliser une méthode de recherche faisant appel à différents cadres d'analyse et de recherche en droit et en sciences humaines;
- de mener à terme une recherche sous la supervision de son directeur ou de sa directrice de recherche;
- d'appliquer les principes de rigueur et d'éthique propres à la recherche scientifique;
- de participer efficacement à des discussions scientifiques;
- d'utiliser un vocabulaire spécialisé permettant de se positionner ou de s'intégrer plus facilement à des équipes multidisciplinaires.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- un curriculum vitæ à jour;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de maîtrise en droit avec cheminement de type recherche et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du programme;
- un texte d'environ deux pages décrivant leur projet d'études de maîtrise;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible ici.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence de l'ensemble du dossier de candidature;
- la motivation et la capacité de mener à terme un projet de recherche.

L'admission est conditionnelle au recrutement par la direction de programme d'un membre habilité du corps professoral ayant signifié son intérêt à diriger le projet de recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (42 crédits)

BLOC 1

DRT	771	Les différents cadres d'analyse en droit	CR
DRT	772	Lectures dirigées	3
DRT	773	Séminaire d'analyse des problématiques juridiques	4
DRT	776	Initiation à la recherche interdisciplinaire	3

BLOC 2

DRT	774	Séminaire d'intégration	CR
DRT	775	Élaboration du projet de mémoire	4
			1

BLOC 3

DRT	780	Rédaction du mémoire de maîtrise	CR
			24

Activité pédagogique au choix (3 crédits)

Choisie parmi les activités pédagogiques de domaines connexes pertinentes au projet de recherche de la personne inscrite.

CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN COMMON LAW ET DROIT TRANSNATIONAL

Le cheminement de type cours en common law et droit transnational comporte trois parcours, soit le parcours avec essai, le parcours avec stage en organisation internationale et le parcours international bilingue.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de consolider l'atteinte des objectifs propres au programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational ou au microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I et au microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II;
- d'acquérir des connaissances plus spécifiques en common law ou en droit et en pratique transnationale;
- d'apprendre à analyser des situations précises dans ces domaines;
- de développer les habiletés nécessaires pour intervenir de façon adéquate;
- pour le parcours avec essai :
 - de consolider ses aptitudes relatives au raisonnement juridique par la réalisation d'un essai portant sur une problématique relative à la common law, au droit comparé ou au droit et à la pratique transnationale;
 - d'améliorer ses habiletés relatives à la recherche documentaire, à la réflexion, à l'analyse, à la synthèse et à la communication juridique;
- pour le parcours avec stage en organisation internationale :
 - de s'intégrer et d'intervenir dans une organisation internationale reconnue par le comité de programme dans le cadre d'un stage de six mois;
 - de rendre compte des apprentissages réalisés par le biais d'un rapport de stage;
- pour le parcours international bilingue :
 - d'approfondir sa formation en common law et droit transnational par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Conditions particulières

Pour les étudiantes et étudiants en provenance d'une université partenaire étrangère dans le cadre d'une convention interuniversitaire bilingue (ces étudiantes et étudiants ne pouvant être inscrits qu'au parcours bilingue) :

- Avoir réussi le microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I et le microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II.

Pour tous les autres étudiantes et étudiants :

- Avoir réussi le programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational offert par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Pour le parcours avec essai, la candidate ou le candidat doit également s'assurer qu'une personne approuvée par le comité de programme accepte de superviser son essai.

Pour le parcours avec stage en organisation internationale, les candidates et candidats doivent également déposer un dossier de candidature conforme aux exigences des organisations internationales partenaires et se soumettre à une entrevue de sélection. La direction de programme et les organisations internationales partenaires procèdent à une sélection des candidates et candidats en fonction des places disponibles et de l'excellence du dossier de candidature ainsi que de l'entrevue de sélection.

Pour le parcours international bilingue, les candidates et candidats doivent également déposer une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire de même que leurs objectifs et caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre de ce parcours. Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base d'une liste d'excellence et de la lettre de candidature.

Exigence de promotion

Pour toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits au parcours bilingue :

- Avoir réussi le master 2 ou le programme équivalent auquel ils sont inscrits auprès de l'université partenaire étrangère aux termes de la convention interuniversitaire pertinente.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45

Le parcours avec essai

PROFIL DES ÉTUDES

Le parcours avec essai comporte neuf crédits d'activités pédagogiques obligatoires pour la rédaction de l'essai de maîtrise. Les 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

DTN 750 Rédaction de l'essai de maîtrise

CR
9

Le parcours avec stage en organisation internationale

La capacité d'accueil de ce parcours est conditionnelle au financement obtenu et aux ententes intervenues avec les organisations internationales partenaires.

PROFIL DES ÉTUDES

Le parcours avec stage en organisation internationale comporte neuf crédits d'activités pédagogiques obligatoires pour un stage de six mois auprès d'une organisation internationale et la rédaction du rapport de stage. Les 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

DTN 751 Stage auprès d'une organisation internationale

CR
9

Le parcours international bilingue

Le parcours international bilingue mène à l'obtention d'un grade de maîtrise en droit de l'Université de Sherbrooke et d'un grade de master 2 ou un grade jugé équivalent d'une université étrangère partenaire. La capacité d'accueil de ce parcours est conditionnelle aux ententes intervenues avec les universités étrangères partenaires.

PROFIL DES ÉTUDES

Le parcours international bilingue comporte au moins neuf et au plus 30 crédits d'activités pédagogiques obligatoires obtenus auprès d'une université étrangère partenaire selon les modalités convenues entre cette dernière et l'Université de Sherbrooke. Au plus 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational, du microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I ou du microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

DTN 752 Formation juridique transnationale

CR
9

Activités pédagogiques à option (0 à 21 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

DTN 756 Formation juridique transnationale IV
DTN 757 Formation juridique transnationale V
DTN 758 Formation juridique transnationale VI
DTN 759 Formation juridique transnationale VII
DTN 760 Formation juridique transnationale VIII
DTN 761 Formation juridique transnationale IX
DTN 762 Formation juridique transnationale X
DTN 763 Formation juridique transnationale XI

CR
3
3
3
3
3
3
3
3
3

Description des activités pédagogiques

DRT

DRT 771 3 cr.

Les différents cadres d'analyse en droit

Objectifs : se familiariser avec les différentes approches théoriques du droit et l'épistémologie juridique. Comprendre la dynamique propre à la norme juridique et son évolution. Aborder les différents cadres d'analyse juridique et développer un sens critique à leur égard.

Contenu : les sources de la connaissance juridique et les grands paradigmes de la science juridique. Étude des différents cadres d'analyse en droit (analyse historique, analyse comparative notamment entre le droit civil et la common law, analyse économique, analyse sociologique, analyse féministe, etc.) Analyse critique du positivisme juridique et d'autres paradigmes. Les discours du droit et leur mise en œuvre. L'application de ces connaissances dans le contexte de projets de recherche et dans l'analyse d'écrits juridiques.

DRT 772 3 cr.

Lectures dirigées

Objectifs : délimiter son projet de recherche par une lecture préalable de la documentation générale sur son sujet, amorcer la collecte de la documentation afférente à son projet de recherche et intégrer l'information pertinente afin de cadrer la problématique étudiée.

Contenu : programme de lectures sous la supervision du directeur ou de la directrice de recherche.

DRT 773 4 cr.

Séminaire d'analyse des problématiques juridiques

Objectifs : à partir des notions théoriques étudiées dans l'activité pédagogique DRT 771, analyser des problématiques juridiques complexes faisant appel à plusieurs domaines du droit ou à certains éléments ou approches d'autres disciplines. Développer une méthode de travail propre à ce type d'analyse.

Contenu : sur la base de problèmes soumis par la professeure ou le professeur, analyse de différentes problématiques juridiques multidimensionnelles et recours, s'il y a lieu, à d'autres disciplines connexes (sociologie, économie, etc.). Choix d'une méthodologie appropriée en fonction des problèmes soumis. Développement de l'analyse critique et réflexive grâce aux débats entre les participants.

DRT 774 4 cr.

Séminaire d'intégration

Objectifs : sur la base des connaissances acquises dans les activités DRT 770, DRT 771, DRT 773, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de s'approprier et d'intégrer une méthode de travail pour l'élaboration d'un ou de plusieurs aspects de la problématique juridique complexe qu'il a choisi d'étudier à travers son projet de mémoire.

Contenu : préparation et présentation de la problématique choisie pour le projet de mémoire. Discussion sur la conception et l'élaboration du projet, sur la méthodologie retenue, sur les aspects éthiques s'il y a lieu. Analyse critique réciproque et approfondissement de la démarche. Rédaction d'un rapport d'analyse multidimensionnelle.

DRT 775 1 cr.

Élaboration du projet de mémoire

Objectifs : élaborer son projet de recherche et faire approuver son cadre d'analyse multidimensionnelle par son directeur ou sa directrice de recherche.

Contenu : rencontres de supervision dans le cadre desquelles l'étudiante ou l'étudiant doit rendre compte de l'évolution de ses travaux de recherche.

DRT 776 3 cr.

Initiation à la recherche interdisciplinaire

Objectifs : appliquer une approche interdisciplinaire à une problématique juridique. S'initier à des méthodes de recherche en sciences humaines, en droit et à la complémentarité de ces méthodes. S'initier à l'élaboration scientifique d'un projet de recherche et aux principes éthiques applicables.

Contenu : la conception et l'élaboration d'un projet de recherche interdisciplinaire. Les fondements de la recherche scientifique en sciences humaines et, plus spécifiquement, en droit. Les principes empiriques et les critères de scientificité de la recherche. La mesure en recherche. L'analyse de contenu. L'éthique de la recherche et sa mise en œuvre.

DRT 780 24 cr.

Rédaction du mémoire de maîtrise

Objectifs : démontrer sa capacité à traiter d'une problématique juridique en fonction des règles scientifiques admises en droit ainsi que sa capacité à transmettre le résultat de ses recherches par écrit.

Contenu : le mémoire de maîtrise présente la définition de la problématique, le recensement des écrits pertinents à la recherche poursuivie, la méthode de recherche utilisée, le mode d'analyse des données ainsi que les résultats, la discussion (i.e. interprétation) et les conclusions de l'étude.

DTN

DTN 750 9 cr.

Rédaction de l'essai de maîtrise

Objectifs : traiter d'une problématique juridique relative à la common law, au droit comparé ou au droit et à la pratique transnationale en fonction des règles admises en droit et développer sa capacité à transmettre les résultats obtenus par écrit.

Contenu : l'essai de maîtrise permet de cerner une problématique sur la base d'une recension d'écrits pertinents et de l'analyse de ces derniers et de présenter à l'aide d'un vocabulaire spécialisé les résultats de l'étude.

DTN 751 9 cr.

Stage auprès d'une organisation internationale

Objectifs : démontrer sa capacité à appliquer les savoirs et compétences acquises dans le cadre du diplôme de deuxième cycle en common law et droit transnational lors d'un stage au sein d'un organisation internationale.

Contenu : l'exécution des tâches requises par le directeur ou la directrice de stage au sein de l'organisation internationale visée ainsi que la rencontre des standards d'excellence, de compétence et de probité exigés au sein d'une telle organisation. La rédaction d'un rapport de stage décrivant les tâches accomplies et démontrant la rencontre des objectifs du stage.

DTN 752 9 cr.

Formation juridique transnationale

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 756 3 cr.

Formation juridique transnationale IV

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 757 3 cr.

Formation juridique transnationale V

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 758 3 cr.

Formation juridique transnationale VI

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 759 3 cr.

Formation juridique transnationale VII

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 760 3 cr.

Formation juridique transnationale VIII

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 761 3 cr.

Formation juridique transnationale IX

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 762 3 cr.

Formation juridique transnationale X

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 763 3 cr.

Formation juridique transnationale XI

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.